



“Que les services de police n’hésitent jamais à nous contacter, soit pour obtenir de l’appui, soit pour mieux faire connaissance”

Ne leur dites pas de revenir demain

L’asbl Belgian Missing Persons a été créée à la fin de l’année 2003. Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, son objectif est de collaborer avec les pouvoirs publics à la recherche de personnes disparues majeures et de fournir aide et assistance aux familles de ces personnes.

Le 8 mai 2006, la collaboration de notre asbl avec les autorités judiciaires dans le cadre de la disparition de personnes majeures a officiellement été reconnue dans un courrier que nous a adressé Cédric Visart de Bocarmé, Procureur général de Liège.

Cette collaboration porte sur :

- la réalisation et le placement des avis de recherche (format A4) et d’affichettes aux endroits suggérés par les autorités ;
- le placement de ces avis de recherche sur notre site web, www.belgian-missing-persons.be ;
- la transmission aux autorités des informations reçues lors du lancement d’un avis de recherche ;
- l’écoute des familles et la transmission aux autorités des informations qu’elles nous confient.

Dans une affaire de disparition, les premières heures qui suivent les faits sont d’une importance capitale. Et si nous nous réjouissons de voir que les disparitions de mineurs sont aujourd’hui immédiatement prises au sérieux, nous aimerions qu’il en soit également toujours de même pour les disparitions de majeurs. Malheureusement, des proches venant signaler la disparition d’une personne adulte au commissariat de police sont parfois accueillies avec le discours suivant : *“C’est un(e) majeur(e) qui a le droit d’aller où bon lui semble. Attendez encore 24 heures, revenez nous voir demain s’il n’y a rien de neuf...”*

Si nous sommes à l’écoute des familles, nous le sommes aussi pour nos partenaires de la police. Notre collaboration avec la cellule nationale des disparitions est d’ailleurs excellente. Que les services de police n’hésitent donc jamais à nous contacter, soit pour obtenir l’appui que nous pouvons leur fournir dans les limites de nos compétences, soit tout simplement, pour mieux faire connaissance.

Joseph Denis
Président de l’asbl Belgian Missing Persons